

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 29 septembre 2015,

Procès-verbal et rapport de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, mardi le 29 septembre 2015, à 19h30 conformément à notre règlements 284-99 et au Code Municipal.

Sont présents les conseillers et conseillères suivantes : Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Eric Allard, Maureen Landry et Isabelle Allard. Absent : Daniel Dufort

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois
Valérie Aubin, secrétaire-trésorière / directrice générale est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum à 19h30 et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue à tous les citoyens présents. Valérie Aubin, directrice générale fait la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

2015.222

Considérant que chacun des membres du conseil ont reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire;

Considérant l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour sur l'avis de convocation;
3. Travaux supplémentaires route Boucher;
4. Entente Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil – Aqueduc 2846, route 122;
5. Bibliothèque;
- 6.
7. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

3. TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES ROUTE BOUCHER;

Les travaux prévus sur la route Boucher ainsi que les travaux supplémentaires sont reportés à une date ultérieure, après avoir rencontré le CN.

4. ENTENTE VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL –ACQUEDUC – 2846, ROUTE 122;

2015.223

Considérant la résolution 2015-190 de la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil acceptant la demande de raccordement à l'aqueduc au 2846, route 122 ;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer toute entente pour et au nom de la Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

5. BIBLIOTHÈQUE ;

Le comité bibliothèque analysera le dossier. Présentement, il y a un manque de bénévole qui met sérieusement en péril l'avenir de celle-ci.

2015.224

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

L'ordre du jour étant épuisé, en conséquence, la levée de l'assemblée est proposée par Marie-Lyne Landry à 21h26.

Michel Bourgeois, maire

Valérie Aubin, gma - directrice générale